

Le JAPON et le NUCLEAIRE

Lettre aux médias de M. Hiroshi HIRABAYASHI, ambassadeur du Japon en France

Etant donné la situation internationale que nous connaissons à l'heure actuelle, notamment avec l'Iran, j'ai souhaité aborder avec vous la question de l'énergie nucléaire et rappeler ici la nécessité, pour l'humanité toute entière, du principe de non-prolifération nucléaire.

La politique japonaise concernant l'énergie nucléaire repose sur les deux piliers suivants : l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et la non prolifération nucléaire.

Ces deux règles sont les fruits de « l'esprit de paix » qui fait partie intégrante de la Constitution japonaise et qui est profondément ancré dans la psychologie japonaise. Les Japonais souhaitent plus que jamais un monde de paix, libéré notamment de la menace des armes nucléaires.

En ce qui concerne la première règle, le Japon a toujours insisté sur les orientations purement civiles de son programme nucléaire. Face à la quasi-absence de ressources énergétiques sur son territoire, un large consensus au sein de l'opinion publique appuie cette politique.

Parallèlement, pour ce qui est de la seconde règle, le Japon est également très attaché à la non prolifération nucléaire. La politique concernant les armes nucléaires de mon pays repose sur les « trois principes non nucléaires » suivants : ne pas fabriquer, ne pas posséder, et ne pas introduire d'armes nucléaires sur le territoire japonais.

C'est ainsi que le Japon rappelle régulièrement devant la Communauté internationale son engagement non nucléaire (désarmement, non prolifération et prohibition des armes nucléaires) et son adhésion sans faille aux régimes de non prolifération internationaux.

Aussi, en 1976, le Japon a ratifié le Traité de Non Prolifération Nucléaire (TNP), et il en est l'un des plus ardents défenseurs depuis l'origine. Le Japon est l'un des membres fondateurs de l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique (AIEA), à laquelle il est très attaché ; et, actuellement, mon collègue, l'Ambassadeur Amano, assure la présidence du Conseil des gouverneurs de cette institution. Ainsi, depuis 1977, le Japon, qui a accepté, dans la plus grande transparence, toutes les inspections de l'AIEA, est un excellent serviteur de la cause de l'AIEA.

A cet égard, le Japon se sent particulièrement concerné par la situation actuelle en Iran, alors que le Japon et l'Iran entretiennent des relations amicales depuis des décennies.

Au cours des contacts pris avec les dirigeants iraniens, nous avons tout fait pour que l'Iran respecte les résolutions de l'AIEA et développe l'énergie nucléaire dans le cadre d'une coopération internationale, approuvée par l'AIEA et les pays partenaires de l'Iran. Tout récemment, le 28 février dernier, notre Premier ministre, M. Koizumi, et notre Ministre des Affaires étrangères, M. Aso, ont rencontré le Ministre iranien des Affaires étrangères, M. Mottaki, pour essayer de le convaincre.

Comme je l'ai mentionné plus haut, le Japon, fort de ces trois décennies d'expérience, invite l'Iran à accepter les règles de l'AIEA afin de dissiper les doutes de la Communauté internationale, inquiète, depuis la reprise, par l'Iran, des activités de recherche et de développement, liées à l'enrichissement de l'uranium. En effet, le fait de ne pas suivre les recommandations de l'AIEA cause un préjudice au TNP et au système de non-prolifération nucléaire, en tant que tel, et adresse un mauvais signal à un pays tel que la Corée du Nord.

Le dossier iranien ayant été déposé au Conseil de sécurité, le Japon est déterminé à jouer un rôle de première importance, en tant que membre dudit Conseil. Il va sans dire que le Japon soutient sans équivoque les trois pays de l'Union Européenne (France, Grande-Bretagne, Allemagne) qui recherchent avec l'Iran une solution diplomatique pour résoudre la question nucléaire iranienne.

On ne peut pas parler de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire au Japon, qui va de pair avec la non-prolifération nucléaire, sans évoquer la coopération franco-japonaise.

Bien que la France et le Japon aient une approche différente du nucléaire, les deux pays ont néanmoins des intérêts communs dans le domaine de l'utilisation civile de l'énergie nucléaire. Le Japon, pays pauvre en ressources naturelles, s'est efforcé de développer et de promouvoir l'énergie nucléaire, comme l'a fait la France. Ainsi, à l'heure actuelle, le Japon est le troisième pays producteur d'énergie nucléaire, avec 50 millions de Kilowatts, derrière la France avec 66 millions de Kilowatts, et les Etats-Unis avec 102 millions de Kilowatts.

Depuis la conclusion d'un « accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Japon pour l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques » en 1972, le Japon et la France ont intensifié leur coopération et leurs échanges dans ce domaine.

En matière de développement technologique (notamment en matière de retraitement des combustibles usés et de conditionnement des déchets radioactifs, ainsi que de mise au point d'un réacteur à neutrons rapides), le Japon, qui a toujours beaucoup appris de la France, est, comme elle, à la pointe de la technologie. Sur ce sujet, le Japon, qui continue à étudier les nouvelles technologies, poursuit ses travaux de recherche et son développement. Ainsi, la France, qui entretient de bonnes relations avec mon pays, reconnaît en lui un bon partenaire dans le domaine nucléaire à fins civiles.

Dans l'une de mes précédentes lettres, j'avais évoqué le projet ITER. Dans le cadre de ce programme, le Japon joue un rôle important au côté de la France qui accueille le site d'ITER. Par ailleurs, mon compatriote, M. Ikeda, vient de rejoindre Cadarache pour occuper le poste de Directeur général d'ITER.

Ainsi, je suis persuadé que la coopération franco-japonaise sera riche non seulement dans le domaine de la fission nucléaire mais aussi dans celui de la fusion nucléaire.

Hiroshi HIRABAYASHI